

## Conditions d'acceptation et d'utilisation

- Les chèques cadeaux Bresse Val de Saône sont valables jusqu'à la date inscrite sur le chèque.
- La liste des commerces qui acceptent les chèques cadeaux sont consultables sur [chequecadeau-bvs.fr](http://chequecadeau-bvs.fr)
- Les chèques ne sont pas remboursables même partiellement. Ils ne sont pas échangeables.
- Le rendu de la monnaie n'est pas possible sur un achat effectué avec un chèque cadeau
- Le client peut cumuler autant de chèques cadeaux qu'il le souhaite pour effectuer un achat.
- Les chèques cadeaux sont valables toute l'année y compris pendant les périodes de soldes ou de promotion.
- Sauf conditions réglementaires particulières (exemples : carburants , tabac...) et sauf indications spécifiques en magasin, les chèques cadeaux sont valables sur tous les produits proposés par les commerçants adhérant au dispositif et dans le respect des conditions URSSAF\*

\*Tout les détails sont à retrouver sur le site de l'URSSAF.

<https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/calculer-les-cotisations/les-elements-a-prendre-en-compte/les-prestations-liees-aux-activi/les-prestations-non-soumises-a-c/lattribution-de-cadeaux-et-de-bo.html>